



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

R
M

19017221

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0539.873.393**

Dénomination

(en entier) : **Consultation de médecine générale d'urgence Erasme**

(en abrégé) : **CMGU Erasme**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Route de Lennik, 808 , 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Démission

L'assemblée générale extraordinaire du 13/12/2018 a pris la décision suivante :

1. Démission du Docteur Alexandra Justens

Suite à la cessation de ses activités au sein de l'association, Le Docteur Alexandra Justens, domiciliée à Kievitenlaan, 70 à 1702 Dilbeek, est démissionnaire depuis le 16 octobre 2018 de l'ASBL et de son mandat d'administrateur et de coordinateur médical.

Par conséquent, le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Michel Guelder ;
- Docteur Marc Van Nuffelen .

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Michel Guelder
Administrateur

Docteur Marc Van Nuffelen
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 01/02/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature